



VIVRE A HOUDREVILLE

Bulletin municipal numéro 07

Edition Février 2021

Membre du conseil Municipal

Nous vous informons que Madame Patricia Serrar a démissionné de son poste de conseillère municipale. N'habitant plus à Houdreville et étant très occupée par son travail, elle ne pouvait plus se consacrer pleinement à sa mission.

Défense incendie

Deux conventions ont été signées avec les propriétaires de deux réserves d'eau privées afin de pouvoir les utiliser en cas de besoin. Ceci nous permet de respecter, la réglementation. Merci à eux pour cette aide.

Gros travaux

Dans notre dernier bulletin, nous vous informions de la nécessité de remplacer la conduite d'alimentation en eau (Feder) dont la fragilité a entraîné des fréquentes coupures d'eau au cours l'été dernier.

Depuis le 24 janvier dernier, le Syndicat des eaux a défini le tracé. Traversant la vallée du Brenon, il passera par le village devant l'église puis rue de l'Orme jusqu'au bout de la rue du Polaire pour rejoindre le château d'eau.

Ces travaux devraient débuter fin 2021.



Horaires de la mairie

Heures d'ouverture du secrétariat : mardi de 17h00 à 18h45 et le vendredi de 16h00 à 17h30.

Permanence des élus

Le Maire ou les adjoints vous reçoivent à la Mairie le vendredi de 17 à 19 heures.

Ce tracé offre plusieurs possibilités que nous étudierons de façon approfondie.

- Le raccordement de 2 bornes à incendie neuves directement sur ce Feder. Elles seront donc aux normes actuelles et permettront de couvrir ce quartier mais aussi la presque totalité du village. Les moyens de protection incendie seront ainsi conformes avec les règles de la défense incendie.
- La réfection du réseau d'assainissement (égouts). Ces derniers ne sont plus en bon état.
- L'enfouissement des réseaux d'électricité, de télécommunications et d'éclairage public. Notre programme en vue des dernières élections municipales de février 2020 envisageait déjà pour l'avenir l'enfouissement des réseaux.



Seraient concernés par cette première tranche de travaux : le secteur de l'église, une partie de la rue de l'Orme, la rue du port et la rue du Polaire.

Les travaux d'enfouissement des réseaux pour le reste du village seront étudiés de façon progressive dans les années futures; le réseau électrique est lui aussi vétuste et nécessitera une rénovation.

Le coût de tels travaux est important. Cependant, le fait de travailler conjointement avec le Syndicat des Eaux, propriétaire du réseau d'eau, permettra d'adoucir la facture pour notre village. Celui-ci prendra en charge à 100% les travaux du remplacement du Feder. Nous avons aussi le soutien financier du SDE 54 (Syndicat d'électricité), propriétaire du réseau d'électricité.

A noter que pour les travaux dans chaque maison, aucune contribution financière ne sera demandée au propriétaire.

Ce type de projet impliquera plusieurs mois de travaux et de désagréments mais nous devons profiter de cette opportunité.

Nous organiserons une réunion publique dès que les conditions sanitaires le permettront.

En attendant, votre avis nous intéresse ...

Nous avons l'opportunité de procéder à l'enfouissement de tous nos réseaux dans la partie précitée du village. Vous pouvez nous donner votre point de vue.

M . Mme.....

- Est favorable à cette idée

- Est défavorable à cette idée.

Observations:

Déposez le dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 18 février prochain.

Merci à vous !